

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section sciences économiques et sociales, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jean-Yves DELER
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LYON

Vice-Présidents

Mme Evelyne LAGAUNE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
M. Antonello LAMBERTUCCI
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de MONTPELLIER

Académie de CRETEIL

Secrétaire général

M. Christopher MORILLON
Professeur certifié

Académie de MONTPELLIER

Membres du jury

Mme Annabel BEAUPIED
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
Mme Géraldine BITSCHY
EC. R Professeure agrégée
Mme Audrey BOICHARD
Professeure agrégée
Mme Mounia CHABROT-GHEZALI
Professeure agrégée
Mme Evelyne DELHOMME
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale
M. Eric DUCLOS
Professeur agrégé
M. Cédric ENJARY
Professeur agrégé
Mme Nancy Hélène FABRE
Professeure agrégée

Académie de NORMANDIE

Académie de LYON

Académie de BESANCON

Académie de VERSAILLES

Académie de NANCY-METZ

Académie de BORDEAUX

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de NICE

Mme Emmanuelle FOURNIER
Professeure agrégée

M. Etienne GADENNE-UHROVA
Professeur certifié

Mme Isabelle GOUGELET
Professeure certifiée

Mme Agathe HOMAND
Professeure agrégée

M. François JEANNINGROS
Professeur agrégé

M. Sébastien KALIFA
Professeur agrégé

M. Denis MEILLIER
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

M. Guillaume PASTANT
Professeur agrégé

Mme Odile PLANQUELLE
EC. R Professeure certifiée

Mme Gaëlle PREDONZAN
EC. R Professeure certifiée

M. Johan ROGEZ
Professeur agrégé

Mme Annabelle ROLLET
Professeure certifiée

Mme Mireille SCHANG-HEITZ
Professeure agrégée

Mme Laura SGAMBATI
Professeure agrégée

M. Frédéric SINET
Professeur certifié

M. Rodolphe VENOT
Professeur certifié

M. François VERGNES
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Mme Adeline WEISROCK
Professeure certifiée

Académie de MONTPELLIER

Académie de NANTES

Académie de LILLE

Académie de CRETEIL

Académie de TOULOUSE

Académie de MONTPELLIER

Académie de DIJON

Académie de BESANCON

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LYON

Académie d' AMIENS

Académie de LYON

Académie de LIMOGES

Académie de STRASBOURG

Académie de PARIS

Académie de LYON

Académie de BORDEAUX

Académie de STRASBOURG

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU